

Vers une réfection du parvis de la collégiale

Le conseil municipal, réuni ce lundi 28 février, a demandé une subvention à l'Etat pour la restauration du parvis de la Collégiale Notre-Dame. « *Ce parvis s'est dégradé et affaissé au fil du temps*, a exposé Bernard Lorenzi, adjoint en charge des travaux. *Il présente aujourd'hui un réel danger et sa restauration est une nécessité. Elle compléterait les travaux qui viennent d'être effectués sur la façade Ouest et les deux tours (courant janvier, NDLR), ce d'autant que la collégiale figure parmi les éléments remarquables de notre maigre patrimoine bâti.* » Sollicité par la Ville, l'architecte en chef des Monuments historiques a étudié et actualisé un projet complet de restauration. Le montant total de ces travaux est estimé à 169 335,16 euros. Ils prévoient la dépose des dalles et des marches existantes, la démolition des formes en béton et du blocage en pierre, la fourniture et la mise en œuvre de

béton, le remplacement d'une partie des dalles, la retaille et le ravalement des autres pierres, la repose de l'ensemble et la mise en peinture du portail. Ces travaux viendront s'ajouter aux 1 227 836 euros dépensés en 10 ans pour la Collégiale. Outre l'entretien de la façade Ouest et des deux tours pour un montant de 57 134,70 euros TTC, d'importants travaux de rénovation du chevet ont été réalisés en cinq tranches, entre 95 et 99, pour 1 084 874 euros TTC, avec une subvention de l'Etat sur le hors taxe à hauteur de 50 %. En 2002, les intérieurs ont été refaits pour



Affaissé avec le temps, le parvis de la Collégiale présente aujourd'hui un réel danger.

33 279 euros TTC. En 2004, la réfection de la façade Sud et du transept ont coûté 38 980 euros TTC. Tout cela subventionné à 40 % sur le

hors taxe par l'Etat. Enfin, la statue de St-Fiacre vient d'être restituée. Sa remise en état a coûté 2 370 euros TTC.